

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

ARRONDISSEMENT DE NANTES

COMMUNE DE MONTERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 juin 1998

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : 19 - Votants : 21

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le douze juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de MONTERE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul GIRAudeau, Maire.

**OBJET : CLASSEMENT DE VOIES DANS LE DOMAINE PUBLIC
COMMUNAL**

Monsieur le Maire expose que les voies du lotissement des Vergers, achevé en 1996, ainsi que l'impasse des Mariniers, ont été rétrocédées gratuitement à la commune. Il convient de les classer dans le domaine public communal et de mettre à jour le tableau de classement des voies communales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DÉCIDE le classement dans le domaine public communal des voies suivantes :

Rue des Vergers	longueur 412 m
Place de la Fontaine	surface 1 150 m ²
Impasse des Mariniers	longueur 138 m

- PRÉCISE que la longueur totale de la voirie communale est portée à 38,6 km ;

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,